

Pourquoi votre prime d'assurance évolue ?

Parce que notre rôle est d'anticiper pour mieux vous protéger dans un environnement en constante mutation

Dans ce **contexte politique, économique et climatique complexe**, une grande prudence s'impose dans l'ajustement annuel des tarifs afin de **garantir que chacun reste justement protégé, aujourd'hui comme demain.**

Votre prime évolue pour répercuter l'augmentation de taxes et anticiper des sinistres plus fréquents et plus coûteux.

Le **calcul des primes d'assurance** est un acte **prédictif**. Il s'appuie sur le nombre et le coût des sinistres passés et l'anticipation des risques futurs afin de prévoir ce que cela coûtera probablement.



Le renforcement de la pression fiscale sur les primes d'assurance

Les primes sont soumises à des **taxes** et des **contributions obligatoires** dont les taux varient suivant le type de contrat et la législation en vigueur. La **taxe sur les garanties incendie et pertes d'exploitation après un incendie** est ainsi passée de **7 à 12 %** pour les professionnels au **1^{er} juillet 2025**. Pour rappel, cette augmentation est venue s'ajouter à celle de la **prime Catastrophes Naturelles**, passée de **12 à 20 %** et de **6 à 9 %** suivant les contrats, au **1^{er} janvier 2025**.

Ces hausses sont **automatiquement répercutées sur les primes de vos contrats concernés**, car nous collectons le produit de ces impôts pour les reverser à l'État.



L'impact de l'inflation sectorielle sur la hausse du coût d'indemnisation des sinistres

La hausse des prix des matériaux, des pièces détachées, et de la main-d'œuvre entraîne des coûts moyens de réparations très largement supérieurs au taux d'inflation générale évalué à **≈ 1 %** pour 2025.

DONNÉES REPÈRES

2025 : + 8,6 % pièces détachées automobiles

+ 14,4 % bris de glace

+ 4 % travaux de plâtrerie⁽³⁾



La montée du phénomène des émeutes et des violences urbaines

La journée du 10 septembre 2025 en est une illustration : il faudra plusieurs mois pour estimer précisément le coût des dégradations.

DONNÉES REPÈRES

730 M€ de dommages après les violences urbaines de l'été 2023⁽⁴⁾



Le coût exponentiel de l'indemnisation des sinistres climatiques

Comme les années précédentes, de nombreux épisodes majeurs de grêle, tempêtes, inondations et incendies ont marqué 2025 et les experts estiment que la charge liée aux événements climatiques va doubler d'ici 2050.

DONNÉES REPÈRES

Total 2024 : 5 Mds €

Exemples 2025 : 334 M€ grêle IDF mai et 145 M€ tempête Bretagne janvier⁽¹⁾



La dérive des dépenses de santé

La hausse constante de la consommation médicale, le vieillissement de la population et le transfert de charges de la sécurité sociale vers les assureurs pèsent lourdement sur le montant des prestations santé.

DONNÉES REPÈRES

+ 6,2 % de prestations versées en 2024⁽²⁾

Cette évolution tarifaire traduit avant tout notre engagement à préserver ce qui compte le plus : **la pérennité de votre protection et la qualité de nos engagements**. Elle reflète notre volonté de maintenir un modèle solide, capable de faire face aux aléas et de continuer à accompagner chaque assuré avec fiabilité et équité, quelles que soient les circonstances.

En tant que filiale d'un grand groupe mutualiste, nous partageons les mêmes valeurs de **solidarité, proximité et responsabilité**. Nous ne sommes pas cotés en Bourse et chaque décision vise uniquement à préserver votre protection sur le long terme.

Dans un monde en mouvement, votre Agent général reste à vos côtés pour vous offrir une protection fiable, durable et responsable.

(1) Données CCR (Caisse Centrale de Réassurance). (2) Rapport DREES 30/09/25 (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques). (3) Données Insee, organismes professionnels, étude du cabinet ADDACTIS 09/25. (4) France Assureurs.

Profitez de notre réseau de spécialistes agréés pour la réparation de votre véhicule.

Un service rapide, économique et de qualité, en toute simplicité

Les avantages à faire réparer votre pare-brise par nos partenaires pare-brisiers

- **Intervention rapide** : faites réparer ou remplacer vos vitrages sans attendre, où que vous soyez, grâce à notre réseau national de pare-brisiers.
- **0 reste à charge** : une prise en charge à 100 % de vos réparations/remplacement en cas de bris de glace par Gan Assurances hors application de la franchise éventuelle.
- **Sécurité** : le calibrage des systèmes ADAS (Aide à la Conduite) nécessite l'intervention de spécialistes pour assurer un réglage optimal des caméras.
- **Engagement environnemental** : contribuez à réduire la quantité de déchets en bénéficiant des engagements de nos partenaires en termes de réparation et de tri des déchets.

BON À SAVOIR

Aucune franchise bris de glace n'est appliquée lorsque votre pare-brise est réparable et n'a pas besoin d'être remplacé.

Nos pare-brisiers partenaires



En cas d'accident, faites confiance à notre réseau de professionnels agréés pour réparer votre véhicule

- **Maîtrise des coûts** : grâce à nos partenariats, vous profitez de tarifs négociés, sans avance, hors franchise*.
- **Proximité** : notre réseau est implanté partout en France, avec plus de 2 500 localisations.
- **Rapidité et efficacité** : en cas d'accident, bénéficiez d'une prise en charge rapide grâce à notre réseau de réparateurs certifiés, vous évitant des démarches complexes.
- **Service de qualité** : mise à disposition d'un véhicule de prêt pendant toute la durée de vos réparations.
- **Accompagnement personnalisé** : votre Agent général et le réparateur agréé vous guident et vous informent tout au long du processus, de la déclaration de sinistre à la réparation.
- **Garantie** : elle est incluse à vie sur les pièces et sur la main d'œuvre.

Pour connaître le garage le plus proche, contactez votre Agent général.

Votre Agent général reste à votre entière disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner en cas de sinistre automobile.

Pour les conditions et limites des garanties présentées dans ce document, se reporter aux contrats

Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances
Société Anonyme au capital de 216 033 700 € - RCS Paris 542 063 797 - APE : 6512Z
Siège social : 8-10, rue d'Astorg - 75008 Paris - Tél. : 01 70 94 20 00 - www.gan.fr
Création graphique : www.agence-upco.com - © AdobeStock



LE + GAN ASSURANCES

Pas d'avance de frais !

La facture est réglée directement par Gan Assurances au réparateur agréé⁽¹⁾.

POURQUOI CHOISIR NOS RÉSEAUX DE GARAGES/ RÉPARATEURS AGRÉÉS ?

En limitant la charge des sinistres, l'ensemble des assurés est gagnant :

- ▶ vous participez à un meilleur contrôle des coûts liés aux sinistres, et de ce fait à une meilleure maîtrise des cotisations futures,
- ▶ vous bénéficiez de meilleurs tarifs (négociés pour vous),
- ▶ vous avez la garantie d'un service de qualité.

(1) Sauf franchise éventuelle prévue au contrat.
Vous conservez l'entière liberté de choix
de votre réparateur professionnel automobile.

